



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
enquêtes auprès des ménages

Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages. Il contient un résumé des travaux récents du groupe, notamment : a) son document intitulé « Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie », qui aidera le Groupe de travail dans la planification de ses travaux et dans le soutien aux pays ; b) les activités et les résultats du Groupe de travail dans le cadre des trois principaux piliers du mandat que sont la coordination, le développement méthodologique et sensibilisation ; c) les conclusions de la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les méthodes innovantes pour mesurer l'incidence de la COVID-19 sur la mortalité au moyen d'enquêtes et de recensements, une activité conjointe de la Division de statistiques et de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, et de la New York University d'Abou Dhabi, soutenu par le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ; d) le programme de travail proposé pour le Groupe de travail.

La Commission est invitée à a) approuver le document intitulé « Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie » ; b) examiner l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail et donner des orientations sur ses activités et ses résultats ; c) examiner le programme de travail du Groupe de travail et fournir des orientations à ce sujet.

* E/CN.3/2023/1.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages

I. Introduction

1. Dans sa décision 46/105, adoptée lors de sa quarante-sixième session, en 2015, la Commission de statistique a approuvé la création du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, qui, sous l'égide de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, serait chargé de faciliter la coordination et l'harmonisation des activités relatives aux enquêtes auprès des ménages.

2. Dans le présent rapport, le Groupe de travail décrit les travaux qu'il a réalisés en 2022. La section II comporte un résumé du document intitulé « Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie », qui guidera les futurs travaux du Groupe et le soutien aux pays. La section III résume les activités et les résultats du Groupe de travail dans le cadre des trois principaux piliers que sont la coordination, le développement méthodologique et la sensibilisation et communication. Dans la section IV, le Groupe de travail fait le point sur les conclusions de la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les méthodes innovantes pour mesurer l'incidence de la COVID-19 sur la mortalité au moyen d'enquêtes et de recensements, un effort conjoint de la Division des statistiques et de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et de la New York University – Abou Dhabi, avec le soutien du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages. Dans la section V, le Groupe de travail présente son programme de travail pour 2023. Les mesures que la Commission est invitée à prendre sont énoncées à la section VI.

II. Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie

3. Tandis qu'une multitude inquiétante de crises qui se chevauchent, telles que les changements climatiques, la santé mondiale et les crises et conflits économiques, menace les progrès réalisés dans l'éradication de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable, il est plus que jamais nécessaire de mesurer les répercussions des chocs sur les ménages et les individus et de mieux comprendre leurs stratégies d'adaptation et leur résilience. Néanmoins, les instituts nationaux de la statistique des pays à revenu faible ou intermédiaire peinent à répondre à cette demande de données en constante augmentation. La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a mis davantage en lumière la vulnérabilité des enquêtes auprès des ménages, car la quasi-totalité des pays a temporairement arrêté la collecte de données en mai 2020.

4. Pour aider les pays à transformer les systèmes d'enquête auprès des ménages en réponse aux crises futures, le Groupe de travail a préparé un document de position intitulé « Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie », dans lequel il recense huit domaines techniques prioritaires en lien avec les enquêtes auprès des ménages permettant de surmonter les défis existants, de s'adapter à l'évolution de l'écosystème des données, de répondre à la demande toujours croissante de données et d'accroître l'incidence des politiques de développement et de la recherche au cours des années restantes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les domaines prioritaires ont été choisis sur la base de trois critères principaux : a) les domaines qui ont fait leurs preuves ou qui ont un grand potentiel en matière d'incidence à moyen terme ;

b) les domaines qui permettent à la fois de constituer une base de données solide et de repousser les limites de la recherche-développement ; c) les domaines qui sont plus susceptibles de bénéficier aux pays à revenu faible ou intermédiaire, qui sont les principaux utilisateurs du document.

5. Les huit priorités recensées sont les suivantes : a) améliorer l'interopérabilité et l'intégration des enquêtes auprès des ménages ; b) concevoir et mettre en œuvre des enquêtes plus inclusives et centrées sur les répondants ; c) améliorer l'efficacité et la couverture de l'échantillonnage ; d) intensifier l'utilisation de technologies de mesure objectives ; e) renforcer les capacités pour les entretiens individuels assistés par ordinateur (CAPI), les entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (CATI), les entretiens en ligne assistés par ordinateur (CAWI) et les enquêtes multimodales ; f) systématiser la collecte, le stockage et l'utilisation des données et des métadonnées ; g) incorporer l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle pour le contrôle qualité et l'analyse des données ; h) améliorer l'accès aux données, la facilité à les trouver et leur diffusion. Pour chaque domaine prioritaire, un bref résumé de l'actualité et des avancées est fourni, sur la base d'un examen de la littérature universitaire et des expériences des pays. Des suggestions sont formulées pour les prochaines étapes, allant de l'amélioration de l'infrastructure de base des données d'enquête pour les enquêtes par téléphone, en ligne et multimodales, à la réalisation d'expériences visant à développer et valider des méthodes d'enquête innovantes améliorées et évolutives.

6. Bien que les ressources financières, technologiques et humaines nécessaires à l'adoption des recommandations dans chaque domaine prioritaire varient d'un pays à l'autre, le document de synthèse a pour objectif de guider les pays dans la réflexion sur les priorités tandis qu'ils cherchent à innover en vue d'améliorer et de transformer leurs systèmes d'enquête auprès des ménages.

7. Le document vise également à aider le Groupe de travail à fournir des orientations et un soutien aux pays pour la production des données nécessaires à la pleine mise en œuvre du Programme 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable. À cette fin, le Groupe de travail présente les éléments clés des environnements favorables, tant au niveau national qu'international, qui peuvent le mieux aider les systèmes d'enquête auprès des ménages à produire des données d'enquête plus nombreuses et de meilleure qualité, qui sont abordables et répondent aux besoins des politiques.

8. Une version du document de position est publiée dans le *Journal statistique de l'Association internationale pour les statistiques officielles*¹. Le document est également mis à la disposition de la Commission en tant que document de référence.

III. Travaux accomplis et activités en cours

9. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages mène ses travaux par l'intermédiaire d'équipes spéciales ; ils s'articulent autour de trois grands axes : a) la coordination ; b) le perfectionnement des méthodes ; c) la sensibilisation et la communication.

¹ Calogero Carletto et coll., « Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie », *Journal statistique de l'Association internationale pour les statistiques officielles*, vol. 38, n° 3 (août 2022), p. 923-946.

A. Coordination

10. La coordination inadéquate du soutien international et le caractère imprévisible du financement, ponctuel et de courte durée, ont été mis en évidence et constituent les principales difficultés auxquelles se heurtent les enquêtes auprès des ménages (voir [E/CN.3/2015/10](#)). Ces problèmes, s'ils restent sans solutions, se traduisent par une utilisation inefficace des ressources pour la collecte de données dans un pays. La création du Groupe de travail a permis aux membres de collaborer et de coordonner diverses activités menées dans ce cadre. Par exemple, entre 2017 et 2019, la Banque mondiale et l'Organisation internationale du Travail ont mené conjointement un vaste programme pilote en collaboration avec le Département sri-lankais du recensement et des statistiques, afin d'entreprendre un test comparatif des résultats d'un questionnaire de type enquête sur la main-d'œuvre et d'un questionnaire multithématique sur les niveaux de vie, les deux étaient conçus pour appliquer les dernières normes statistiques internationales adoptées lors de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. Les résultats détaillés ont été publiés conjointement par les agences, ainsi que les orientations et les outils d'aide à la mesure correspondants².

11. En outre, une équipe spéciale chargée de la coordination des enquêtes a été créée, sous la direction de l'Organisation internationale du Travail et de la Division de statistique, avec pour objectif de favoriser la coordination des opérations d'enquête auprès des ménages. L'équipe spéciale a mené un exercice avec cinq pays (Canada, Costa Rica, Ghana, Irlande et Samoa) et un organisme sous-régional de statistique (la Division de la statistique pour le développement de la Communauté du Pacifique) afin de documenter les bonnes pratiques et les difficultés liées à la mise en place d'un programme d'enquête sur les ménages coordonné et efficace aux niveaux national et régional.

12. Le choix des cinq pays couverts par cet exercice a été opéré de sorte à assurer la plus grande diversité possible dans les aspects suivants : a) répartition géographique ; b) niveau de développement de la statistique ; c) configuration du système statistique national en ce qui concerne le degré de centralisation des activités statistiques nationales. Il est bien entendu que les systèmes statistiques nationaux et les systèmes d'enquête auprès des ménages varient considérablement d'un pays à l'autre. Il n'est donc pas possible d'opérer une généralisation sur la base des expériences de cinq pays seulement. Toutefois, les enseignements tirés des cinq pays concernés donnent un aperçu des bonnes pratiques et des défis à relever, ainsi que des éléments susceptibles de contribuer à une meilleure coordination des systèmes d'enquête auprès des ménages.

13. En tant qu'institut de statistique sous-régional, la Communauté du Pacifique a réussi à coordonner les travaux d'enquête auprès des ménages avec les pays de la région. L'expérience de la Communauté du Pacifique pourrait profiter à d'autres organisations régionales qui souhaiteraient coordonner les activités d'enquête auprès des ménages dans leurs régions respectives.

14. L'équipe spéciale a établi les projets de documents suivants, qui seront disponibles sur le site Web du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages en janvier 2023³ : a) des rapports individuels pour chacune des entités participantes ; b) un rapport consolidé comprenant une série d'enseignements

² Voir www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_818313.pdf et <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/336141630489348107/employment-and-own-use-production-in-household-surveys-a-practical-guide-for-measuring-labor>.

³ Voir <https://unstats.un.org/iswghs>.

clés pour les pays afin de progresser vers un programme coordonné et harmonisé d'enquête auprès des ménages. Grâce aux activités de communication et de sensibilisation entreprises par le Groupe de travail, les travaux réalisés par l'équipe spéciale alimenteront les discussions et les travaux ultérieurs au niveau des pays et au niveau mondial sur la coordination des activités d'enquête auprès des ménages.

15. Au nombre des autres activités menées par l'équipe spéciale, on peut citer a) l'expérimentation de la compilation d'un calendrier d'enquêtes nationales auprès des ménages avec des plans d'enquête provisoires en vue de faciliter la coordination du soutien des organismes internationaux et des partenaires de développement ; b) la facilitation des discussions en vue d'efforts coordonnés sur les enquêtes auprès des ménages entre les différents partenaires.

16. Le Groupe de travail collabore également avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour mener à bien un projet d'évaluation des systèmes d'enquête auprès des ménages dans cinq pays pilotes, à savoir l'Afrique du Sud, l'Indonésie, la Namibie, le Pérou et la République de Moldova. Le projet vise à évaluer les systèmes d'enquête auprès des ménages utilisés actuellement pour recenser les défis et les domaines prioritaires à améliorer afin de mieux remplir leurs rôles fondamentaux, de répondre aux nouvelles demandes de données et d'augmenter leurs effets sur la politique de développement et la recherche pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces évaluations font également partie intégrante de l'initiative « SDG Integration » et du projet de mise en œuvre pilote dirigé par le PNUD⁴. Un questionnaire a été conçu dans le cadre de ce projet pour guider les discussions avec les instituts nationaux de la statistique et permettre de créer des études de cas sur la base des expériences que les pays ont sur les questions de coordination des systèmes d'enquête auprès des ménages et sur les lacunes en matière de données pour le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le rapport final sera préparé d'ici la fin 2022 en vue de fournir un résumé de l'évaluation, des enseignements tirés et des bonnes pratiques émergentes, et pour soutenir les dialogues d'accélération ultérieurs dans le cadre de l'initiative pour tous les cinq pays.

B. Perfectionnement des méthodes

17. Le Groupe de travail a réalisé, avec le concours de ses membres et de ses partenaires non membres, divers travaux méthodologiques, notamment sur la documentation des enquêtes, la diffusion des microdonnées d'enquête, les réponses à l'enquête sur la maladie à coronavirus 2019, la conception d'enquêtes centrées sur les répondants et l'intégration des données (estimation pour petites zones).

Normes et meilleures pratiques en matière de documentation des données tirées d'enquêtes

18. Nombre d'organismes statistiques ont adopté le Modèle générique du processus de production statistique, qui définit la production de métadonnées comme une exigence primordiale. Toutefois, les investissements dans la production, la diffusion et l'utilisation des métadonnées, ainsi que dans la promotion de l'utilisation secondaire et de la réaffectation des données, n'ont pas été à la hauteur de l'attention et des ressources consacrées à la collecte et à la production des données. Une enquête menée en 2021 auprès des instituts nationaux de la statistique a révélé un vif intérêt

⁴ Voir <https://sdgintegration.undp.org/>.

pour cette question⁵. La plupart des instituts nationaux de la statistique (86 % dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure) ont défini le renforcement de la compilation et de la diffusion des métadonnées comme la principale priorité pour soutenir l'adoption des principes et des pratiques de données ouvertes.

19. Pour aider les pays à mieux documenter les enquêtes, une note d'orientation sur les normes et bonnes pratiques pour la documentation des données tirées d'enquêtes a été produite par la Banque mondiale et mise à la disposition du Groupe de travail⁶. Dans cette note, l'accent est mis sur la production, la diffusion et l'utilisation de métadonnées pour assurer la visibilité et la facilité à trouver des microdonnées d'enquête, ainsi que pour garantir leur facilité d'utilisation et leur crédibilité. On y trouve un plaidoyer en faveur de métadonnées riches et structurées, des recommandations pour l'adoption de la norme de métadonnées Codebook de la Data Documentation Initiative (DDI) ainsi que des suggestions pour la création d'une communauté de pratique autour de normes et d'outils ouverts. Il y est également recommandé de mettre en place un programme de recherche sur la facilité à trouver des données (systèmes de recommandation, possibilité de recherche sémantique). Un plan d'action est proposé à la communauté internationale en vue de soutenir l'adoption large et rapide du Codebook et éventuellement d'autres normes de métadonnées, ainsi que l'amélioration et l'harmonisation des pratiques de documentation et de diffusion des données.

Diffusion des microdonnées des enquêtes auprès des ménages

20. La valeur des enquêtes auprès des ménages augmente avec la diffusion des microdonnées qui en sont issues. Bien que divers outils et manuels sur la diffusion des microdonnées existent, les microdonnées tirées des enquêtes auprès des ménages ne sont pas toujours diffusées ou ne le sont pas selon les pratiques recommandées. L'équipe spéciale chargée de la diffusion des microdonnées tirées des enquêtes auprès des ménages a préparé les quatre documents suivants, qui seront disponibles sur le site Web du Groupe de travail en janvier 2023 et portent sur l'environnement de diffusion des microdonnées dans les pays à revenu faible et intermédiaire et sur les activités de diffusion des organisations internationales :

a) **Lois statistiques nationales en tant qu'environnement favorable à la diffusion des microdonnées tirées d'enquêtes.** Ce document fournit un aperçu des lois statistiques nationales de plus de 160 pays et décrit les similitudes et les différences entre les pays en ce qui concerne la confidentialité des données et la diffusion des microdonnées ;

b) **Diffusion des microdonnées par les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure.** Ce document contient un résumé portant sur la disponibilité des microdonnées d'enquêtes et de recensements conservées dans des dépôts de données internationaux et nationaux, et sur les restrictions d'utilisation qui leur sont applicables, en mettant l'accent sur ceux des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure ;

c) **Pratiques nationales en matière de diffusion des microdonnées tirées d'enquêtes auprès des ménages.** Ce document contient un examen des pratiques et des difficultés observées par les instituts nationaux de la statistique dans la diffusion des microdonnées tirées d'enquêtes auprès des ménages. Ce document a été préparé en collaboration avec la London School of Economics and Political Science, sur la

⁵ Voir <https://documents1.worldbank.org/curated/en/826351643712794722/pdf/Survey-on-the-Implementation-of-the-Cape-Town-Global-Action-Plan-for-Sustainable-Development-Data.pdf>.

⁶ Disponible sous forme de document de travail.

base de recherches documentaires et de discussions de groupe avec le Costa Rica, la République-Unie de Tanzanie, le Viet Nam et l'État de Palestine ;

d) **Pratiques de diffusion des microdonnées des organisations internationales et autres partenaires.** Ce document présente un examen des pratiques de diffusion et de partage des données des organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du Travail et la Banque mondiale, et des organisations universitaires, de la société civile et de partenariat, telles que le projet Integrated Public Use Microdata Series, International, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, l'Organisation du Système CGIAR et l'Institute for Health Metrics and Evaluation.

21. Dans cet exercice-bilan, l'équipe spéciale a recensé un certain nombre de difficultés, tels que le manque de ressources financières, l'absence de normes cohérentes et l'insuffisance des capacités techniques pour anonymiser et diffuser les microdonnées, auxquelles les pays doivent apporter une solution en vue d'améliorer la diffusion des microdonnées d'enquête. Les résultats de ces études seront résumés dans un document consolidé dans lequel les enseignements tirés sont passés en revue et les orientations des travaux futurs sont données.

Enquêtes auprès des ménages dans le contexte de la pandémie de COVID-19

22. Le Groupe de travail continue de soutenir, par l'intermédiaire de son équipe spéciale sur les enquêtes auprès des ménages dans le contexte de la COVID-19⁷, les pays qui ont été confrontés à des difficultés importantes lors des opérations d'enquêtes auprès des ménages organisées pendant la pandémie. Le portail Web⁸, créé en juin 2020, a été régulièrement mis à jour pour inclure les détails des analyses d'impact de la pandémie de COVID-19, tirés de plus de 800 enquêtes ayant reçu le soutien des membres du Groupe de travail dans 180 pays. Le portail a été utile pour faciliter la coordination des analyses d'impact de la pandémie de COVID-19 dans les pays.

23. En réponse aux demandes et aux préoccupations nationales concernant la qualité de la collecte de données à distance pendant la pandémie, l'équipe spéciale, en collaboration avec la Division de statistique de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), a produit un document intitulé « Guidance note on assessing and minimizing the impact of a crisis on survey quality approaches learned from the COVID-19 pandemic » (Note d'orientation sur l'évaluation et la réduction de l'incidence d'une crise sur la qualité des enquêtes : enseignements tirés de la pandémie de COVID-19). Dans cette note, l'équipe spéciale répertorie les changements apportés aux opérations d'enquêtes nationales pendant la pandémie, notamment en ce qui concerne le mode de collecte des données et, par conséquent, la disponibilité des bases d'échantillonnage, ainsi que la conception des questionnaires et d'autres changements, tels que la formation, la supervision, les processus d'assurance qualité et les protocoles de collecte et de traitement des données. Les méthodes permettant d'évaluer et de réduire l'incidence de la COVID-19 sur la qualité des données d'enquête y sont également abordées.

24. Comme il est souligné dans la note d'orientation, l'un des principaux enseignements tirés de la pandémie est qu'il convient d'encourager les pays à commencer à intégrer l'expérimentation et les expériences pilotes dans les essais sur

⁷ Le mandat de l'équipe spéciale est disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/iswghs/ToR-COVID-TF-Final.pdf>.

⁸ Voir <https://unstats.un.org/iswghs/BlogDetails/covid-19-impact-surveys>.

l'incidence des changements potentiels dans la collecte des données dans le cadre de leurs opérations d'enquête ordinaires, afin de déterminer l'incidence réelle de la modification des modes de collecte des données. Bien que les discussions s'effectuent dans le contexte de la COVID-19, la note s'applique à un contexte plus large lorsque les opérations d'enquête sont interrompues par une crise et doivent être adaptées. Il est possible de s'en inspirer pour formuler de nouvelles façons de penser, de planifier et d'utiliser les enquêtes auprès des ménages sur la base des enseignements tirés de la pandémie, non seulement pour se préparer aux crises futures, mais aussi pour améliorer le fonctionnement général du système d'enquête auprès des ménages, par exemple en réduisant les coûts grâce à la collecte de données à distance. La note d'orientation est fournie sous forme document de référence.

25. Sous l'égide de l'équipe spéciale, un certain nombre de webinaires ont été organisés sur des sujets liés à la COVID-19 et aux enquêtes auprès des ménages, en collaboration avec divers partenaires, notamment les Divisions des statistiques de la CEPALC et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la Banque mondiale et le Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens⁹.

26. Lorsque l'on modifie les méthodes de collecte de données ou que l'on innove vers des méthodes de collecte de données plus originales, telles que les enquêtes par téléphone mobile et par Internet et l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, il est crucial de veiller à l'inclusion de la collecte de données parmi les groupes de population marginalisés, tels que les migrants, les personnes handicapées et les personnes âgées. Dans ce contexte, l'équipe spéciale poursuivra ses activités en donnant des orientations pour aider les pays à mettre en œuvre une collecte de données plus inclusive, et ce afin de s'assurer que les innovations n'entraînent pas, par inadvertance, l'exclusion ou le préjudice des groupes de population les plus marginalisés.

Conception centrée sur les répondants

27. La baisse des taux de réponse nuit de plus en plus aux enquêtes auprès des ménages et à la qualité des données ; en outre, les demandes de processus d'enquête plus inclusifs ont énormément augmenté. En réponse, une équipe spéciale sur la conception centrée sur les répondants, placée sous la direction du Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a entamé ses travaux sur la conception de questionnaires plus inclusifs en utilisant l'approche innovante de la conception centrée sur le répondant. L'équipe spéciale a pour objectif de s'appuyer sur les travaux déjà menés par le Bureau sur le sujet, tout en intégrant les expériences des pays ayant des systèmes d'enquête auprès des ménages différents. Elle a achevé son premier cycle de consultations par des discussions de groupe afin de susciter l'intérêt des pays et de solliciter leur contribution. Plusieurs thèmes ont été recensés lors des discussions de groupe, auxquelles ont participé des représentants de 26 instituts nationaux de la statistique et de six organisations internationales. Ces thèmes contribueront à définir les priorités de l'équipe spéciale. Un groupe restreint composé de pays représentant différentes régions et différents niveaux d'infrastructure statistique s'efforcera de faire progresser ces priorités en 2023, en espérant que différents produits destinés à aider les pays à adopter une conception centrée sur les répondants seront livrés plus tard dans l'année. De plus amples informations sur l'équipe spéciale et sur ses résultats sont disponibles en ligne¹⁰.

⁹ Voir <https://unstats.un.org/iswghs/Events>.

¹⁰ Voir <https://unstats.un.org/iswghs/TaskForcesDetails/inclusive-survey-red>.

Estimation sur petits domaines

28. Les techniques d'estimation sur petits domaines se sont avérées utiles pour fournir des données désagrégées fiables pour les indicateurs des objectifs de développement durable, tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la dénutrition, les indicateurs liés à la santé et les taux de chômage. Sous la direction du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de travail, la Division de statistique a continué à intégrer de nouvelles études de cas et de nouveaux supports dans la boîte à outils liée à l'estimation sur petits domaines pour les objectifs de développement durable¹¹, qui a été mise à disposition en février 2022.

29. La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en collaboration avec la Division de statistique de la CEPALC et le Fonds des Nations Unies pour la population, est en train de concevoir une formation en ligne sur l'estimation sur petits domaines dans le cadre des objectifs de développement durable. La formation comportera 10 modules contenant plus de 50 vidéos couvrant les aspects clés de l'estimation sur petits domaines pour la désagrégation des données liées aux objectifs et les supports couverts par la boîte à outils. Elle proposera une combinaison de leçons techniques et d'exercices pratiques permettant aux bénéficiaires d'acquérir la capacité de produire des estimations sur petits domaines de manière indépendante. Chaque personne pourra suivre le cours à son propre rythme ou par apprentissage guidé, avec l'aide d'un formateur. Le cours sera disponible en anglais, en espagnol et en français sur le site Web du Groupe de travail.

C. Sensibilisation et communication

30. Comme indiqué dans le document de position décrit à la section II, le Groupe de travail est chargé : a) de favoriser l'échange d'expériences nationales et de méthodes innovantes par différents canaux ; b) de collaborer avec des partenaires clés, notamment les instituts nationaux de la statistique, les organisations de la société civile et les instituts de recherche, avec d'autres communautés de sources de données, telles que les données géospatiales, les données générées par les citoyens, les données administratives et les recensements, ainsi qu'avec le secteur privé, afin de se tenir informé des dernières évolutions et d'avoir accès à des experts en la matière ; c) d'organiser des réunions et des ateliers pour plaider en faveur d'approches innovantes. Dans ce contexte, le Groupe de travail a mené les activités décrites ci-après.

Faciliter l'échange d'expériences nationales et de méthodes innovantes

31. Dans le cadre de l'échange d'expériences nationales et de méthodes innovantes, le Groupe de travail a :

a) **organisé des webinaires réguliers avec divers partenaires sur les approches innovantes de la collecte de données.** Grâce à ces webinaires, qui portent sur des thèmes tels que la riposte à la COVID-19, l'intégration des données, la conception d'enquêtes inclusives, l'échantillonnage et la collecte de données en utilisant un mode mixte, les experts ont contribué aux discussions sur les approches innovantes et ont créé des cadres d'échange entre les pays ; les webinaires organisés par le Groupe de travail en 2022, en collaboration avec ses partenaires, ont permis de toucher plus de 3 000 participants issus de diverses communautés de données ;

¹¹ Voir <https://unstats.un.org/wiki/display/SAE4SDG/SAE4SDG>.

b) **garanti l'accès à l'inventaire des documents d'orientation grâce au nouveau site web du Groupe.** Le Groupe de travail réorganise actuellement son site Web pour qu'il serve de point d'accès principal des pays qui souhaitent accéder aux métadonnées et aux méthodes d'enquête connexes pour tous les indicateurs pertinents relatifs aux objectifs de développement durable provenant des enquêtes auprès des ménages. Il sera ainsi possible d'assurer une plus grande diffusion des supports de formation et des documents d'orientation sur les enquêtes auprès des ménages produits par le Groupe de travail et ses membres et de faciliter l'accès aux méthodes associées aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable qui peuvent être collectés au moyen d'enquêtes auprès des ménages ;

c) **participé à toutes les grandes conférences mondiales et régionales.** Le Groupe de travail a fait le nécessaire pour être représenté lors des principales conférences et forums sur des sujets liés aux enquêtes auprès des ménages et à l'intégration des données d'enquête avec d'autres sources de données. Il s'agit, par exemple, de manifestations parallèles de la Commission de statistique, du Forum mondial des Nations Unies sur les données, du Congrès mondial de la statistique, du Forum international sur les statistiques migratoires, de la Conférence indépendante de l'Association internationale des statistiques officielles et de la Conférence sur l'estimation sur petits domaines. La participation active du Groupe de travail à ces événements l'aide à élargir ses activités d'information et de sensibilisation.

Rapports avec les États Membres

32. En 2021, une enquête a été menée auprès des interlocuteurs nationaux désignés de l'enquête et d'un réseau plus vaste de parties prenantes que le Groupe de travail a entretenu, afin de recueillir leur avis sur les travaux du groupe, notamment sur ses stratégies de communication, la pertinence de son travail et les domaines de travail qui lui sont suggérés. Il ressort des résultats de l'enquête que plus de 90 % des répondants étaient satisfaits de la fréquence et de la substance des communications du Groupe de travail. Nombre d'entre eux ont indiqué que la mise à disposition d'orientations et de webinaires leur a été utile étant donné qu'ils ont pu s'informer sur les dernières évolutions en matière de méthodes d'enquête et créer un réseau pour le partage d'expériences. À l'avenir, les répondants souhaiteraient obtenir davantage d'informations sur la disponibilité des travaux méthodologiques et la mise en place de possibilités de formation. Le Groupe de travail tiendra compte des observations de ce type formulées par les pays et la communauté au sens large lors de la conception de son programme de travail.

33. Le Groupe de travail a également mis en place, depuis 2021, un réseau d'interlocuteurs désignés dans les organismes nationaux de statistique pour les questions relatives aux enquêtes afin : a) de faciliter la communication du Groupe de travail avec les pays sur l'évolution des méthodes d'enquête, les pratiques nationales et les réunions ; b) de demander des conseils sur les évolutions et initiatives récentes en matière d'enquêtes auprès des ménages dans les pays et sur les besoins en matière de renforcement des capacités. Le réseau compte actuellement des représentants de plus de 100 pays. En outre, le Groupe de travail a enregistré l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni comme nouveaux membres en 2022.

IV. Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les méthodes innovantes mises en place pour mesurer l'impact de la COVID-19 sur la mortalité au moyen d'enquêtes et de recensements

34. Dans le cadre de ses travaux visant à concentrer les travaux méthodologiques sur des sujets novateurs, comme indiqué dans la section II du document de position, le Groupe de travail a convenu de soutenir l'expérimentation et les projets pilotes au moyen d'approches innovantes, en se concentrant en particulier sur l'intégration des données. Dans ce contexte, le Groupe de travail a collaboré avec la Division de statistique, la Division de la population et la New York University d'Abou Dhabi pour répondre à la nécessité de combler le manque de données opportunes sur la mortalité adulte pendant la pandémie de COVID-19. Le Groupe de travail a notamment soutenu la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les méthodes innovantes mises en place pour mesurer l'impact de la COVID-19 sur la mortalité au moyen d'enquêtes et de recensements, qui s'est tenue sur le campus d'Abou Dhabi de la New York University, du 23 au 25 août 2022, sous la direction du Groupe technique consultatif pour l'estimation de la mortalité due à la COVID-19 établi par l'OMS et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et, en particulier, de son groupe de travail 2 sur l'utilisation d'enquêtes et de recensements pour combler les lacunes dans les données, présidé par Stéphane Helleringer.

35. Les participants à la réunion ont abordé les défis liés à la production de données actualisées et fiables sur la mortalité des adultes pendant la pandémie de COVID-19 dans les pays qui ne disposent pas d'un système d'enregistrement des faits d'état civil fonctionnant correctement. Ils ont également débattu des moyens d'améliorer la collecte de données sur la mortalité adulte, notamment leur qualité, leur disponibilité et leur actualisation, et de produire des données à partir d'enquêtes et de recensements et en intégrant des sources de données qui pourraient être utilisées pour mesurer l'incidence des épidémies, des pandémies et d'autres catastrophes sur la mortalité adulte. Les actions et les plans d'action visant à aider les pays à mettre en œuvre de nouvelles solutions et à adopter des approches innovantes ont également été abordés lors des discussions organisées pendant la réunion.

36. Les participants à la réunion ont souligné que les recensements et les enquêtes démographiques ne peuvent se substituer à un système d'enregistrement des faits d'état civil pleinement opérationnel¹². Dans l'immédiat, lorsque les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil sont limités, des solutions et des approches innovantes ont permis d'exploiter au mieux les données issues d'enquêtes, de recensements et d'autres nouvelles sources de données pour estimer la mortalité des enfants et des adultes dans les pays où ces systèmes demeurent incomplets ou peu fiables. Le rapport final de la réunion du Groupe d'experts est fourni sous forme de document de référence.

37. Dans le cadre du suivi de la réunion du groupe d'experts, une communauté de pratique a été créée pour : a) partager et conserver les connaissances et les expériences au moyen d'échanges entre pairs et d'enseignements sur la collecte de données sur la mortalité adulte par des enquêtes auprès des ménages, de recensements et de données

¹² Lors de sa cinquante et unième session, la Commission de statistique a exhorté tous les pays à mettre pleinement en œuvre le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique, une approche globale de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité et le seul mécanisme permettant de garantir l'enregistrement universel de tous les faits et actes d'état civil, se traduisant par des statistiques complètes sur la fécondité et la mortalité et conférant une identité légale à tous, de la naissance à la mort.

intégrées pour les pays ne disposant pas de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil fiables ; b) la détermination des domaines nécessitant un développement méthodologique plus poussé, y compris des tests et des essais pilotes ; c) l'élaboration d'orientations, le cas échéant. La communauté de pratique est ouverte à tous les experts désireux de contribuer à ce volet du programme de travail. Le soutien initial en nature et financier sera fourni par le Groupe de travail, la New York University d'Abou Dhabi et la Division de statistique de la CESAP.

V. Programme de travail

38. Le Groupe de travail continuera à renforcer ses travaux dans le cadre des trois grands piliers que sont la coordination, le développement méthodologique et la sensibilisation et la communication. Les travaux menés dans le cadre du Groupe de travail suivront les principes suivants :

a) **Fixer les priorités en ayant à l'esprit les besoins des pays.** Le Groupe de travail continuera à renforcer sa collaboration avec les instituts nationaux de la statistique et prendra toutes les dispositions utiles pour harmoniser ses activités avec les priorités nationales et les besoins des pays ainsi que les meilleures pratiques au niveau national. Une nouvelle série d'enquêtes a été lancée à la fin de l'année 2022 avec le réseau des interlocuteurs nationaux désignés d'enquête, dont les résultats seront utilisés pour orienter davantage les travaux du Groupe de travail ;

b) **Concentrer les travaux méthodologiques sur des sujets novateurs.** Cette activité serait guidée par les priorités techniques énoncées dans le document de position décrit à la section II du présent rapport. Le Groupe de travail encouragera et soutiendra également l'expérimentation et les projets pilotes proposant des approches innovantes y compris l'intégration des données, afin : a) d'établir des preuves empiriques systématiques dans les pays ; b) de valider le concept pour le développement méthodologique ;

c) **Favoriser l'échange d'expériences et de méthodes innovantes.** Des webinaires, des ateliers de formation, des conférences et des blogs seraient utilisés à cette fin ;

d) **Élargir la communication extérieure et la collaboration avec les partenaires.** Il s'agit notamment des instituts nationaux de la statistique, de la société civile et des universités, ainsi que d'autres communautés de données qui traitent de sujets tels que les données administratives, les recensements, les données géospatiales et les données générées par les citoyens. Le Groupe de travail renforcera également sa collaboration avec les commissions régionales et d'autres organisations régionales et sous-régionales et mettra en place un groupe consultatif technique, auquel des experts de premier plan seront conviés pour leur donner des conseils stratégiques.

VI. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

39. La Commission est invitée à :

a) approuver le document intitulé « Positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie » ;

b) examiner l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail ;

c) examiner le programme de travail du Groupe de travail et fournir des orientations à ce sujet.